



FORMATION  
LOGICIEL  
@DISTANCE

**Durée**  
3 h à distance

**Tarif**  
240 € HT

**Intervenant**  
Marie Chabredier

**Dates**  
17 octobre 2024  
20 décembre 2024

**Horaires**  
10h à 13 h  
soit une durée de 3 heures

**N° d'agrément**  
11753874875

## AUTO-VÉRIFICATION DU PARAMÉTRAGE

NOUVEAU

Etre autonome pour vérifier son paramétrage et effectuer les changements nécessaires.

### AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous utilisez le logiciel depuis quelques temps et souhaitez être autonome pour vérifier votre paramétrage et effectuer les changements nécessaires
- ✓ Vous voulez être plus confiant quant à votre utilisation du logiciel pour la partie paramétrage

### OBJECTIFS

- ✓ Identifier les points de vigilance
- ✓ Regrouper les documents de référence
- ✓ Avoir une méthode dans la vérification régulière du paramétrage
- ✓ Approfondir ses connaissances dans le logiciel et maîtriser les conséquences du paramétrage

### PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

### PUBLIC

- ✓ Utilisateur autonome des fonctionnalités courantes du logiciel
- ✓ Responsable du paramétrage du logiciel ou membre du service paie souhaitant approfondir ses connaissances du logiciel

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques. Mise en pratique au travers d'exercices sur un fichier de données de formation

### PLAN DE FORMATION

#### Identifier la situation de l'entreprise

- ✓ Effectif : loi PACTE et effet de seuil
- ✓ Fiscalité : soumis ou non aux impôts commerciaux
- ✓ Application d'une convention collective (obligation de cotisations) ou accord d'entreprise
- ✓ Cas particulier (Alsace-Moselle, Outre-mer)

#### La documents de référence

- ✓ Notification CARSAT
- ✓ Taux de retraite
- ✓ Fiche de paramétrage des organismes complémentaires
- ✓ Retours de DSN
- ✓ Docuthèque de GHS.fr

#### Les outils de contrôle

- ✓ Retour de DSN
- ✓ « Récap » spécifique
- ✓ Contrôle de cohérence DSN

#### Quoi et comment vérifier ?

- ✓ Points de vigilance sur les changements de paramétrage dans le logiciel
- ✓ Paramétrage des retenues
- ✓ Paramétrage des rubriques
- ✓ (Gestion des niveaux/groupes pour la multi)

#### Comment corriger ?

- ✓ Une erreur de saisie de paie
- ✓ Une erreur de taux salarial
- ✓ Une erreur de taux patronal

- ✓ Attention : cette formation n'a pas vocation à vérifier votre paramétrage mais à vous donner les éléments vous permettant de le faire seul ou d'identifier des problèmes.

### MOYENS D'ÉVALUATION

- pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien  
75010 Paris  
**T** 01 53 34 25 25  
**M** formation@ghs.fr  
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM